



PREMIER MINISTRE
MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

FAVORISER L'HÉBERGEMENT "CITOYEN" DES RÉFUGIÉS CHEZ LES PARTICULIERS

BILAN DE L'APPEL À PROJETS
À MI-PARCOURS (2017-2018)



dih  **al**

Commission interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

ÉDITORIAL

En 2017, 43000 personnes ont obtenu la protection internationale de la France. Cette situation s'installe désormais dans le temps et impose aux pouvoirs publics de donner des réponses durables et adaptées par le biais d'une politique d'intégration efficace.

L'enjeu est d'apporter des réponses concrètes et cohérentes aux personnes qui bénéficient de la protection de la France, de les rendre acteur de leur parcours en leur donnant les outils qui leur permettront de révéler leurs compétences et ainsi participer à la création de richesse de ce pays.

L'appel à projets hébergement citoyen fait partie des solutions qui peuvent être apportées. Les retours d'expérience de la première année de l'expérimentation sont positifs. La cohabitation avec des familles permet aux personnes accueillies de s'approprier rapidement les codes culturels de notre société, d'accélérer l'apprentissage de la langue et d'appréhender de manière plus positive le quotidien. Dans ce contexte, cet accueil constitue un vrai tremplin pour l'intégration des personnes réfugiées leur permettant de se projeter sur leur avenir.

Cette forme d'accueil est avant tout synonyme de rencontres entre la société d'accueil et ses nouveaux arrivants. Ce ne sont pas uniquement les familles d'accueil qui sont sensibilisées à ce mode d'accueil mais également tout leur entourage (voisins, collègues, proches), même dans des villages plus ruraux qui n'ont jamais été confrontés à la crise migratoire.

Avec cet appel à projets, l'objectif est de soutenir une autre conception de l'action publique qui soutient les initiatives solidaires de la société civile afin de rendre complémentaires engagement citoyen et mise en œuvre des politiques publiques

SYLVAIN MATHIEU

Délégué interministériel pour
l'hébergement et l'accès au logement

ACCOMPAGNER LA MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Depuis l'été 2015, les citoyens ont été nombreux à multiplier les initiatives pour venir en aide aux personnes qui viennent chercher refuge en France.

Ces initiatives se sont manifestées de différentes manières, du bénévolat au sein d'associations jusqu'à l'accueil à domicile afin de permettre aux personnes réfugiées de construire leur parcours d'intégration.

Pour accompagner et soutenir cette mobilisation citoyenne, un appel à projets a été lancé par le ministère du logement et de l'habitat durable le 10 août 2016 pour développer « l'expérimentation de dispositifs d'hébergement de réfugiés chez les particuliers ».

11 associations ont été sélectionnées pour accompagner plus de 1000 réfugiés pour les deux ans de l'expérimentation. **Piloté par la DIHAL, ce dispositif a permis d'accompagner plus de 480 réfugiés chez des particuliers pendant la première année de l'expérimentation.**



Crédits photo : la Pierre bleue

ANNÉE 1

EN BREF & EN CHIFFRES



**MARS
2017**

LANCEMENT OPÉRATIONNEL DE
L'EXPÉRIMENTATION



**480
PERSONNES**

ACCUEILLIES SUR LA PREMIÈRE ANNÉE DU
DISPOSITIF



**12
ASSOCIATIONS**

SÉLECTIONNÉES DANS LE CADRE
DE L'APPEL À PROJETS



**40
DÉPARTEMENTS**

COUVERTS PAR LE DISPOSITIF
D'HÉBERGEMENT CITOYEN



**7 1/2
MOIS**

DE COHABITATION EN MOYENNE ENTRE
ACCEUILLANTS ET ACCUEILLIS

PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES



28 ANS

ÂGE MOYEN DES RÉFUGIÉS ACCUEILLIS



60%

DE PERSONNES ISOLÉES ACCUEILLIS DANS LE
CADRE DU DISPOSITIF



78%

TAUX DE SORTIE POSITIVE VERS UNE SOLUTION DE LOGEMENT PÉRENNE OU ADAPTÉE POUR LES 171 PREMIÈRES PERSONNES SORTIES DU DISPOSITIF



66%

DES PERSONNES ACCUEILLIES ONT UN NIVEAU SUPÉRIEUR AU NIVEAU DÉBUTANT À LA SORTIE DU DISPOSITIF



55%

DES PERSONNES ACCUEILLIES ACCÈDENT À UNE FORMATION OU UN EMPLOI



**AU MOINS
500 RÉFUGIÉS**

SERONT ACCUEILLIS CHEZ DES PARTICULIERS POUR LA DEUXIÈME ANNÉE D'EXPÉRIMENTATION.



Crédits photo : SINGA

COMMENT S'INSCRIRE DANS LA DÉMARCHE DE L'APPEL À PROJETS «HÉBERGEMENT CITOYEN» ?

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- **Tous les bénéficiaires de la protection internationale** (réfugiés statutaires ou bénéficiaires de la protection subsidiaire) âgés de plus de 18 ans.
- Personnes réfugiées souhaitant s'inscrire dans une **démarche de cohabitation dans un cadre interculturel**
- Personnes ne présentant **pas de troubles médicaux ou psychologiques trop importants**

QUI PEUT ACCUEILLIR UN RÉFUGIÉ À SON DOMICILE ?

- **Tout citoyen** souhaitant mettre à disposition une chambre privative dans un logement pour une **durée de 3 à 12 mois**.
- Tout citoyen souhaitant partager des moments conviviaux de la vie quotidienne. Au-delà de l'action de l'association, chacun est libre d'organiser les activités qu'il souhaite avec la personne accueillie.

UN PROJET INNOVANT DE L'ASSOCIATION QUATORZE IMBY

Si vous avez un jardin et si vous souhaitez accueillir mais que nous n'avez pas de place chez vous, vous pouvez aussi y implanter une tiny house en vous rapprochant du collectif d'architectes de l'association Quatorze qui travaille en lien avec les autres associations de l'appel à projets sur la partie accompagnement social. Pour plus d'informations :

www.imby.fr



Crédits photo : Quatorze

« Quand je suis arrivé ici, j'étais en train de chercher un endroit juste pour dormir mais au final j'ai trouvé beaucoup plus. J'avais envie de m'intégrer, ce n'était pas facile mais M.F m'a appris beaucoup de choses »

Témoignage d'une personne accueillie



« J'ai beaucoup de chance. Lorsque j'ai parlé de la maison à un ami qui est hébergé en foyer, il n'y croyait pas... Je suis content de vivre dans une famille, de pouvoir échanger, je me sens chez moi. Je suis bien »

Témoignage d'une personne accueillie

MISSIONS DES ASSOCIATIONS ENCADRANT L'ACCUEIL CHEZ LES PARTICULIERS

La première année de l'appel à projets hébergement citoyen a permis de structurer l'action des associations autour d'un suivi renforcé des familles accueillantes et de la définition d'un parcours d'intégration en lien avec les réfugiés concernés.

LES MISSIONS EN BREF

- **Organiser la mise en relation entre les réfugiés et les familles accueillantes volontaires** : sensibilisation des parties prenantes, entretiens préparatoires à l'entrée dans le logement et signature d'une convention tripartite définissant les engagements de chacun.
- **Assurer un suivi régulier de la cohabitation** : travail de médiation et d'information des familles (suivi téléphonique, visites à domicile, suivi psychologique le cas échéant ...)
- **Assurer l'accompagnement social du réfugié pendant 3 à 12 mois** : diagnostic social, accompagnement aux démarches administratives et apprentissage linguistique
- **Assurer la définition d'une solution de sortie pérenne** : travail sur l'insertion professionnelle des réfugiés (contrat de travail, formation professionnelle, études) et sur la recherche d'une solution de logement pérenne ou adaptée à l'issue de la cohabitation.

Nous ne nous serions jamais engagés pendant 7 mois si nous n'avions pas eu d'accompagnement social et administratif. A ce niveau, le soutien du travailleur social se déplaçant 2 fois par mois a été admirable. Cela nous a permis de nous engager auprès d'H et Z sur des sujets autres que les procédures administratives, notamment dans la construction de leur projet de vie ou avec des sorties culturelles.

Témoignage d'une famille accueillante

« Nous avons envie d'apporter notre aide. Mais le passage à l'acte n'est pas simple... On n'accueille pas chez soi une personne que l'on ne connaît pas sans quelques appréhensions sur la manière dont se déroulera la cohabitation. Mais savoir que l'équipe faisait en sorte de trouver une personne avec laquelle nous puissions nous entendre était rassurant. Même si on ne choisit pas la personne, bien heureusement, ils veillent à ce qu'il y ait compatibilité... »

Témoignage d'une famille accueillante

CRÉATION D'UN "RÉSEAU DE L'HÉBERGEMENT CITOYEN"

- Organisation de comités de pilotage réguliers pour le suivi de la mise en oeuvre du dispositif
- Réunions thématiques favorisant le partage de bonnes pratiques autour de nouvelles modalités d'accompagnement social des réfugiés



Nous organisons déjà l'accueil de réfugiés chez des familles volontaires. Par le biais de l'AAP cela nous a permis de de professionnaliser cette modalité d'accueil tout en accompagnant d'avantage les familles accueillantes dans leur démarche citoyenne.

Témoignage d'une association accompagnatrice

OFFRIR UNE VRAIE SOLUTION D'INTÉGRATION POUR LES RÉFUGIÉS ACCUEILLIS

Cette période de cohabitation se veut transitoire dans l'objectif de trouver une solution d'intégration pérenne pour les réfugiés accompagnés. A ce titre, l'association travaille en amont sur la définition d'un projet de vie en lien avec le réfugié pour trouver des solutions d'emploi et de logement adaptées à son parcours et ses envies.

Les retours d'expérience montrent que les familles accueillantes ont un vrai rôle « d'accélérateur social » pour les réfugiés car elles constituent un relai de l'accompagnement social au quotidien en fournissant conseils et repères dans un cadre interculturel.

« Nous voyons vraiment une différence dans l'intégration des personnes hébergées chez des familles en comparaison avec les dispositifs classiques d'hébergement. Les quelques mois de cohabitation chez les particuliers constituent vraiment un tremplin pour l'intégration des réfugiés hébergés ne serait-ce qu'au niveau de la langue où la progression est très rapide. Une fois que les cohabitations prennent fin, les familles accueillantes et les réfugiés restent régulièrement en lien, il y a une vraie relation d'amitié qui se crée ».

Témoignage d'une association accompagnatrice

« Les personnes que nous suivons sont en général très volontaires. Nous travaillons sur tous les dispositifs mobilisables que ce soit au niveau de la formation professionnelle ou de l'apprentissage linguistique afin de trouver une solution professionnelle adaptée au parcours du réfugié. Nous travaillons avec le réfugié dès son entrée dans le dispositif pour identifier ses compétences et connaître sa situation dans son pays d'origine. De nombreuses possibilités existent sur Paris et les personnes accompagnées sont très volontaires. Une fois qu'une solution d'emploi est trouvée cela débloque toutes les démarches d'un point de vue logement ».

Témoignage d'une association accompagnatrice

Les premiers résultats quantitatifs permettent d'illustrer la plus-value du dispositif centré sur un accompagnement social pluridisciplinaire tourné vers la recherche de solutions de sorties alliant insertion socioprofessionnelle et accès au logement :

TAUX DE SORTIE POSITIVE DE 78% POUR LES 171 PREMIERS ACCUEILS
(60% DES COHABITATIONS TOUJOURS EN COURS)

55% DES PERSONNES ACCUEILLIES SONT EN
EMPLOI OU EN FORMATION / ÉTUDE

UNE PROGRESSION NOTABLE DU NIVEAU DE FRANÇAIS :
66% DES PERSONNES ONT UN NIVEAU SUPÉRIEUR AU NIVEAU A.1 À LA
SORTIE DU DISPOSITIF CONTRE SEULEMENT 30% À L'ENTRÉE
(TAUX SUPÉRIEUR AUX DISPOSITIFS D'ACCUEIL TRADITIONNEL).

« A mon arrivée, j'allais d'hôtel social en hôtel social. La journée, je trainais avec des compatriotes. Je ne savais rien de la France, eux non plus ... Je recevais des papiers administratifs avec écrit "rendez-vous", je ne savais même pas ce que cela voulait dire. Et puis il y a toutes ces questions dans ta tête qui tournent sans que tu puisses les faire sortir... Une fois dans la famille, tout s'est accéléré : l'apprentissage de la langue, la connaissance de la France... »

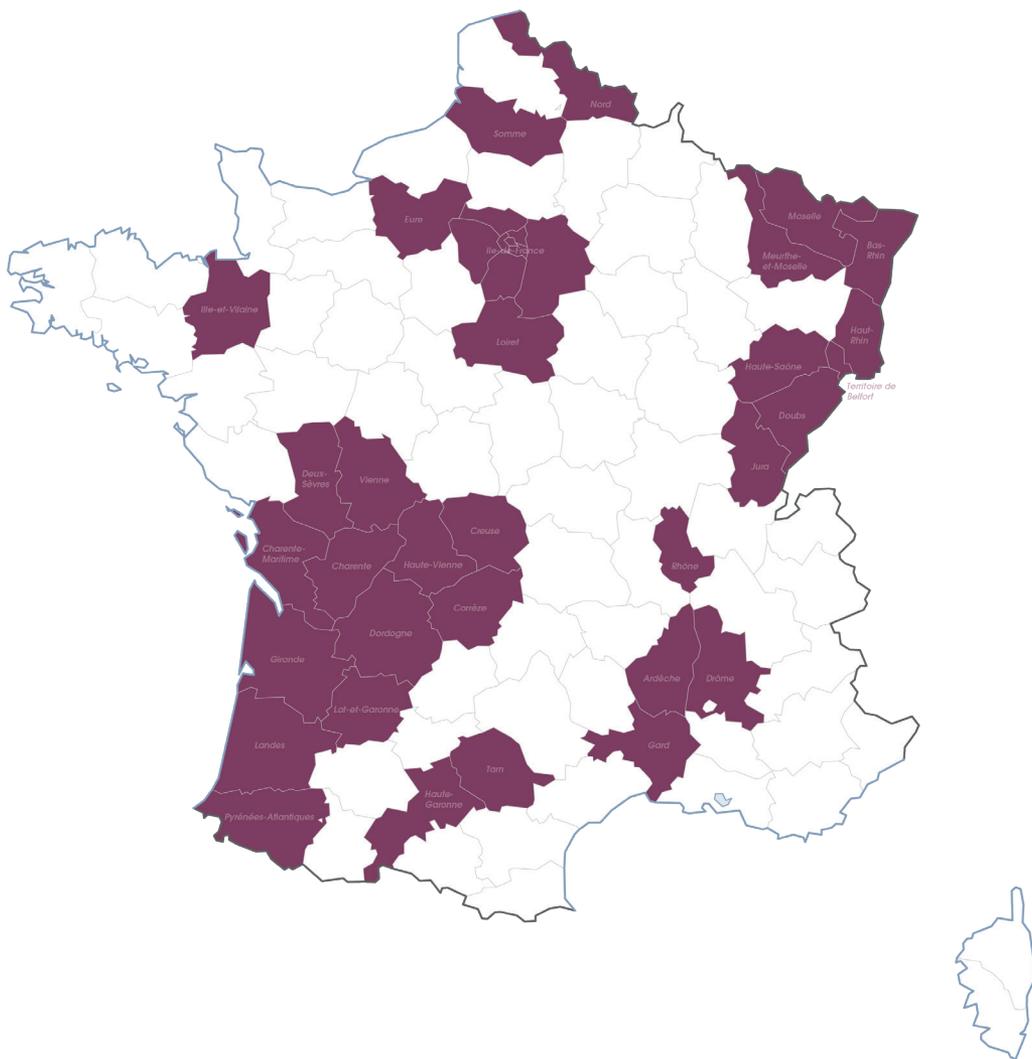
Témoignage d'une association accompagnatrice



Crédits photo : SINGA

CARTOGRAPHIE D'INTERVENTION DES ASSOCIATIONS

40 DÉPARTEMENTS CONCERNÉS PAR L'EXPÉRIMENTATION



JE SUIS UN PARTICULIER ET JE SOUHAITE ACCUEILLIR UN RÉFUGIÉ À MON DOMICILE

QUI CONTACTER ?

Pierre MEAUX, Dihal - en charge du pilotage du dispositif

pierre.meaux@developpement-durable.gouv.fr

Les associations du dispositif sont à la recherche de familles accueillantes pour la deuxième année de l'expérimentation. Elles accompagneront votre démarche :

APREMIS, Somme

thomas.tellier@apremis.fr

ARILE, Seine-et-Marne

claudine.bobis@asso-arile.com

Entraide et Solidarités, Indre et Loire

familles.solidaires@entraide-et-solidarites.fr

Forum Réfugiés – Singa - Le Mas, Rhône

calm@singa.fr

Fédération pour l'entraide protestante, toute la France

refugies@fep.asso.fr

La Pierre Blanche, Yvelines

la-pierre-blanche@wanadoo.fr

Association QUATORZE (projet IMBY)

maite.pinchon@quatorze.cc

Samu social de Paris – Dispositif ELAN, Ile-de-France

contact.elan@samusocial-75.fr

SINGA – Groupe SOS, Ile-de-France

calm@singa.fr

SINGA – La sauvegarde du Nord, Nord

calm@singa.fr

Solidarité Pyrénées, Pyrénées Orientales

daguzanpascale@gmail.com

« La seule difficulté vient de l'identification des familles accueillantes. Une fois que les cohabitations sont en place nous avons des retours très positifs avec des « ruptures » de cohabitation extrêmement rares. »

Témoignage d'une association accompagnatrice



Crédits photo : la Pierre Blanche

« Nous avons vécu une très belle histoire avec H. et Z. et j'aimerais qu'elle soit répétée dans d'autres foyers accueillants. Ca suffit de dire que la situation est terrible et qu'on ne peut rien y faire, il faut agir ».

Témoignage d'une famille accueillante

L'ÉQUIPE DU PÔLE «MIGRANTS»

>> logementplanmigrants@developpement-durable.gouv.fr

VIRGINIE **GUÉRIN-ROBINET** - *Directrice*

virginie.guerin-robinet@developpement-durable.gouv.fr

FAUSTINE **MASSON** - *Cheffe de projet*

faustine.masson@developpement-durable.gouv.fr

PIERRE **MEAUX** - *Chef de projet*

pierre.meaux@developpement-durable.gouv.fr

CONTACT

adresse

Arche Sud - 92 055 La Défense cedex

tél.

01 40 81 33 60

e-mail

contact.dihal@developpement-durable.gouv.fr

web

dihal.gouv.fr

facebook

facebook.com/dihal.delegation.interministerielle

twitter

[@dihal_hl](https://twitter.com/dihal_hl)